

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage

Commune de OISSERY

Objet du marché

TRAVAUX DE VOIRIE

Rue Henri Dunant & rue Jean des Barres (du n°35 au n°45)

Marché passé selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics (décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 modifié par les décrets 2008-1355 & 2008-1356 du 19 décembre 2008 et 2009-1086 du 02 septembre 2009).

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de mars 2011 (mois zéro).

Date du marché

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

Montant TTC

Imputation

Date de la délibération autorisant monsieur le Maire à signer toutes les pièces du marché :

L'acte d'engagement comporte ... pages et les annexes n° _____

**ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)**

Représentant le pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire de la commune de OISSERY

***Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des
Marchés Publics***

Monsieur le Maire de la commune de OISSERY

Ordonnateur

Monsieur le Maire de la commune de OISSERY

Comptable public assignataire

Le Receveur Municipal

Dans la suite du présent document le pouvoir adjudicateur est désigné "Maître de l'ouvrage".

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

Je soussigné,

Nom et prénom :			
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :			
Domicilié à :			
Tel. :		Fax :	
Courriel :			
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)			
Au capital de :			
Ayant son siège à :			
Tel. :		Fax :	
Courriel :			
N° d'identité d'établissement (SIRET) :			
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :			

Nous soussignés,

Cotraitant 1			
Nom et prénom :			
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :			
Domicilié à :			
Tel. :		Fax :	
Courriel :			
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)			
Au capital de :			
Ayant son siège à :			
Tel. :		Fax :	
Courriel :			
N° d'identité d'établissement (SIRET) :			
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :			

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) N° 01 du 22 mars 2011 et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés aux articles 44 et 45 du CMP ;

m'engage sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

[Empty box for representation details]

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

ARTICLE 2. PRIX

2-1. Montant du marché

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 fixé en page 1 du présent acte d'engagement.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches, l'opération de travaux n'est pas allotie.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du détail estimatif, est :

- Montant hors TVA : [Empty box]
- TVA au taux de [Empty box] %, soit [Empty box]
- Montant TVA incluse : [Empty box]

Arrêté en lettres à

2-2. Montant sous-traité

2-2.1. Montant sous-traité désigné au marché

En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975 modifiée, le(s) annexe(s) n° [] au présent acte d'engagement indique(nt) la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par des sous-traitants, leurs noms et leurs conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que **j'envisage / nous envisageons** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors TVA []
- Montant TVA incluse []

Les déclarations et attestations (articles 114 1° du CMP) des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

2-2.2. Créance présentée en nantissement ou cession

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai / nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de : []

ARTICLE 3. DELAI DE REALISATION

3-1. Période de préparation

Le délai de la période de préparation est de **30 jours** à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

Ce délai n'est pas compris dans la période d'exécution.

3-2. Période d'exécution

Le délai d'exécution des travaux est de **trois (3) mois** à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

3-3. Délai(s) distinct(s)

Sans objet.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.

Entrepreneur unique

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :		
à :		
au nom de :		
sous le numéro :	<input type="text"/>	clé RIB : <input type="text"/>
code banque :	<input type="text"/>	code guichet : <input type="text"/>

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Groupement solidaire

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :		
à :		
au nom de :		
sous le numéro :	<input type="text"/>	clé RIB : <input type="text"/>
code banque :	<input type="text"/>	code guichet : <input type="text"/>

Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Entrepreneur unique

L'entrepreneur désigné ci-devant :

refuse de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

ne refuse pas de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

Groupement solidaire

Les entrepreneurs désignés ci-devant :

refusent de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

ne refusent pas de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des entrepreneur(s) :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le Pouvoir Adjudicateur

à : le :

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

L'entrepreneur / **mandataire du groupement** :

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le
l'entrepreneur / **mandataire du groupement** destinataire.

par

Pour le Pouvoir Adjudicateur,
à :

le :

(date d'apposition de la signature ci-après)

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE PREMIER RANG

ANNEXE N° ___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT

DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHE

**Acceptation d'un sous-traitant
Agrément de ses conditions de paiement**

Marché	
N° du marché :	_____ (Ligne réservée à l'administration)
Objet :	_____
Titulaire :	_____

Prestations sous-traitées	
Nature :	_____
Montant prévisionnel hors TVA des sommes à payer directement :	_____
Montant prévisionnel TVA incluse des sommes à payer directement :	_____

Sous-traitant	
Nom, raison ou dénomination sociale :	_____
Entreprise individuelle ou Forme juridique de la société :	_____
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	_____
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	_____
Adresse :	_____
(Tél.)	_____

- h) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.5212-1 L.5212-2 L.5212-3 L.5212-4, L.5212-9 L.5212-10 L.5212-11 L.5214-1, L.5212-5, du **code du travail** concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- Les capacités professionnelles du sous-traitant (moyens et références).

Pièce à remettre en cas de déclaration spéciale en cours de marché

- Le titulaire rend au pouvoir adjudicateur l'exemplaire unique en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances. Le pouvoir adjudicateur mentionnera le montant maximal de la créance qu'il pourra nantir ou céder.
- L'exemplaire unique est remis à l'établissement de crédit et ne peut être restitué. Le titulaire produit une attestation de l'établissement de crédit justifiant que la cession ou le nantissement de la créance est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la part sous-traitée, ou qu'il a été réduit de manière à réaliser cette condition.

ATTENTION : L'une des deux pièces doit être obligatoirement fournie avec la présente déclaration.

Autres renseignements

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 Code des Marchés Publics :

Monsieur le Maire

Comptable assignataire des paiements :

Le Receveur Municipal

Le titulaire

A _____
Le _____

Le mandataire du groupement

A _____
Le _____

Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement

A _____ le _____

Le pouvoir adjudicateur